



HAL
open science

Lutte contre la drogue et sécurité de la Nation aux Philippines

Jérémy Ianni

► **To cite this version:**

Jérémy Ianni. Lutte contre la drogue et sécurité de la Nation aux Philippines. Les cahiers du LARJ, 2024, 2, pp.52-66. hal-04730370

HAL Id: hal-04730370

<https://hal.science/hal-04730370v1>

Submitted on 10 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain

Lutte contre la drogue et sécurité de la nation aux Philippines

Jérémy Ianni (Doctorant en sciences de l'éducation, EXPERICE, Paris 8, rattaché IRASEC)

Lorsque j'ai reçu l'appel à communication pour la journée d'étude intitulée « *Regards croisés sur la sécurité* », j'ai tout de suite pensé au travail sur le thème de la discipline que j'ai mené en master sciences de l'éducation, et qui se prolonge aujourd'hui en thèse.

Je mène ma recherche aux Philippines, en particulier dans la région métropolitaine de Manille, dans laquelle je vis depuis 2015. J'y ai travaillé comme enseignant de Français langue étrangère et volontaire dans une organisation internationale, ATD Quart monde, pendant plusieurs années. Je mène une ethnographie dans une communauté évangélique ou *fellowship* qui cherche à convertir des personnes qui vivent dans un cimetière public. Ayant moi-même travaillé dans ce cimetière de 2015 à 2017 et m'y rendant régulièrement dans le cadre d'activités bénévoles, c'est par mes contacts avec un groupe de femmes qui y vit que j'ai accédé à mon terrain de recherche.

En 2016, Rodrigo Duterte a été élu président de l'archipel, et y a engagé les forces politiques et gouvernementales à lutter contre la drogue à travers une campagne sécuritaire intitulée *Disiplina muna* ou 'la discipline avant tout'. Cet engagement a été soutenu par une production que l'on peut qualifier de juridico-discursive, et le renforcement de mécanismes de contrôle, de surveillance et d'arrestation des personnes qui souffrent d'addiction, ou qui vivent de la vente de stupéfiants. Ces mécanismes de contrôle ont été opérés par la police, les régies de quartier ou *barangay*, et soutenus par de nombreux groupes religieux et une très grande majorité de la population.

Comme je travaillais dans le monde associatif à cette époque, j'ai pu constater l'impact direct de cette campagne sur des personnes que je connais, qui ont perdu le contact avec certains de leurs proches, tués par les forces de police ou emprisonnés. C'est ainsi que mon objet de recherche a émergé. J'ai aussi observé que cette campagne était soutenue par des discours de type politico-religieux, y compris au Sénat. Cette observation m'a engagé à me tourner vers l'étude d'une communauté évangélique *Born Again* pour tenter de comprendre l'actualité qui bouleversait l'archipel à la suite de l'investiture de l'administration Duterte.

À priori, les champs disciplinaires des sciences de l'éducation et de la recherche juridique sont éloignés, mais je vais montrer que dans une perspective multi-référentielle, ces liens apparaissent. Cela m'engage donc à d'abord expliciter ma démarche de recherche, pour souligner les spécificités de la recherche phénoménologique en sciences de l'éducation et l'apport de la pensée foucauldienne pour penser les liens entre culture juridico-discursive, discipline(s), problématiques sécuritaires et éducation. Dans un second temps, je me concentre les foyers de production juridico-discursive ou *topoi* qui ont soutenu la campagne de lutte contre la drogue et sur la politisation du discours religieux en terme sécuritaire. Dans un troisième temps, je montre comme cette campagne est rendue visible localement, à partir de l'étude d'affiches diffusées par les autorités locales dans la ville de Mandaluyong, et le lien que ces autorités entretiennent avec le groupe évangélique que j'étudie et la police, à travers les missions médicales.

Sciences de l'éducation et approche foucauldienne

Comme je l'ai fait remarquer, les champs disciplinaires des sciences de l'éducation et de la recherche juridique sont éloignés, d'où l'importance d'explicitier ma démarche de recherche et les spécificités de ma discipline de rattachement. Les sciences de l'éducation sont une discipline des sciences humaines et sociales, qui ont pour objet l'étude des transformations des personnes et des groupes dans une situation. Elles mobilisent les théories de l'expérience¹, l'analyse institutionnelle², l'étude des pratiques et des discours ou les théories critiques. Ces analyses sont multi-référentielles, en convoquant de manière non-limitative l'histoire, la sociologie, la philosophie, l'anthropologie et la psychologie, appliquées à l'étude des transformations, de l'émancipation ou de l'aliénation des personnes et des groupes.

J'étudie la manière dont le groupe évangélique *Born Again* aux Philippines est engagé dans des discours et des pratiques visant la mise en acceptabilité d'un gouvernement autoritaire, en y analysant le discours politico-religieux et les pratiques éducatives, à travers une enquête ethnographique. Depuis 2022, j'ai réalisé 66 observations participantes et 39 entretiens de recherche dans ce groupe. Je me rends chaque semaine dans des services religieux, je participe

¹ Cormery A-C., « Théories de l'expérience et pratique du journal », *Questions Vives*, Vol.10, n°20, 2013, pp. 95-105.

² Hess, R. Institution : L'instituant, l'institué, l'institutionnalisation, l'analyse institutionnelle », in Barus-Michel J. (dir.), *Vocabulaire de psychosociologie : Références et positions*, Erès, 2016, pp. 183-190.

à des visites communautaires ou des missions médicales qu'il organise en lien avec les régies de quartier. Cette multiplication des terrains m'a permis de développer des interactions au long cours avec une cinquantaine de personnes. Mon approche est phénoménologique, fondée sur ma présence sur le terrain et les données que je récolte sont le fruit de mes interactions avec les pasteurs et les personnes converties. Cela m'engage à analyser mes implications, démarche commune dans le champ des sciences de l'éducation³. Je ne cherche pas à instaurer une distance méthodologique qui viendrait se glisser entre les personnes qui participent à ma recherche et moi, en les traitant comme des objets généraux, comme le souligne l'approche phénoménologique⁴. Depuis l'ouvrage de Georges Devereux⁵, la présence du chercheur sur son terrain est considérée comme heuristique, et l'expérience du terrain et les nombreuses interactions qui s'y produisent une modalité d'accès au savoir⁶. Je travaille donc sans hypothèse, dans une approche inductive.

J'avais auparavant travaillé sur le thème de la discipline en 2018, à partir de la guerre contre la drogue menée par le gouvernement Duterte, terrain heuristique pour penser la sécurité et étudier son lien avec la transcription en droit de dispositifs. Certaines mesures de la campagne de lutte contre la drogue menée au nom de la sécurité de la nation ont en effet été élaborées juridiquement.

L'approche foucauldienne permet de penser l'analyse des discours et des pratiques sécuritaires. Le philosophe souligne que la justice juge l'âme des criminels en ne se donnant pas seulement comme objectif l'établissement de la véracité des faits, mais la mise en lumière du processus causal de l'infraction⁷. Il s'agit de prévoir l'évolution de la personne condamnée avec un appareil judiciaire individualisé qui se prolonge après que la peine soit purgée⁸.

Pour le philosophe, le discours est une modalité et un dispositif d'exercice du pouvoir⁹, et son analyse permet d'indiquer des foyers ou *topoi* d'où s'exerce le pouvoir¹⁰. Il constate qu'après

³ Hess R., « L'implication épistémologique », *Pour*, n° 88, 1983, pp. 23-28.

⁴ Merleau-Ponty M., *L'Œil et l'Esprit*, Folio Essais, 1994, p. 12.

⁵ Devereux G., *From anxiety to method in the behavioral sciences*, Mouton, 1967.

⁶ Morisse M., « Les dimensions épistémologiques, esthétiques et politiques de la restitution dans le processus d'une enquête », in Hout I., Tribby E., de Viron F. (dir.), *La restitution*, Octares, coll. Le travail en débat, 2023, pp 27-38.

⁷ Foucault M., *Surveiller et punir*, TelGallimard, 1975, p. 27.

⁸ Foucault M., *Surveiller et punir*, TelGallimard, 1975, p. 28-29.

⁹ Foucault M., *L'ordre du discours. Leçon inaugurale au Collège de France*, Gallimard, 1971, p. 12.

¹⁰ Foucault M., *La volonté de savoir*, Gallimard, 1976, p. 47.

l'émergence de l'appareil judiciaire individualisé durant la réforme pénale du XIXe siècle en France, un nouveau discours technique et médical s'est entremêlé au pouvoir de punir. Ce discours de savoir et de connaissances de l'infracteur est produit pour évaluer un processus, celui de l'infraction et renvoie à une microphysique du pouvoir, qui investit les corps par des rapports de pouvoir-savoir¹¹. La thèse que défend Foucault est que cet investissement du corps par les relations de pouvoir se fait par la recherche de l'aveu, dans lequel l'accusé prend place dans le rituel de production de la vérité pénale qui s'apparente à une confession¹².

Sur le plan historique, il souligne que la prise en charge de l'aveu s'est faite par l'institution religieuse. Le prêtre, médiation entre la personne et sa propre vérité, était devenu un instrument de ce paradigme juridico-religieux fondé sur l'aveu, dont l'école, la médecine, la psychologie et la justice pénale se sont emparées à partir du XIXe siècle. Les foyers d'où se tiennent ces discours de vérité fondés se sont multipliés et diversifiés, en formant l'architecture d'une société punitive dont la culmination est le modèle carcéral. Dans cette société punitive, le philosophe montre que la prison devient elle-même un instrument de modulation de la peine (libertés conditionnelles, ajustement de la peine) visant la transformation utile du détenu, et comme cette institution est indépendante, il note que le droit de la prison crée un excès du carcéral sur le judiciaire. La prison a un statut autonome de lieu de savoir sur les condamnés, qui lui confère cet excès de pouvoir. On y retrouve ce que le philosophe nomme les accès de violences inutiles et le despotisme d'une administration ayant le privilège d'un lieu clos¹³. C'est ainsi que l'appareil pénitentiaire substitue à l'infracteur le délinquant, dont la vie importe plus que l'acte, la peine portant sur l'acte et la technique punitive sur la vie. Le délinquant est défini par son instinct, ses pulsions, ses tendances ou son caractère alors que l'infracteur en fonction d'une liberté libre et consentie¹⁴.

Sur le plan épistémologique, le philosophe souligne que la culture juridico-religieuse, fondée sur l'aveu et les techniques de production de la vérité s'est transformée en culture juridico-discursive, qu'il analyse du point de vue du pouvoir. Cette discontinuité¹⁵ ou changement épistémologique se caractérise par une prise en charge scientifique de l'aveu, qui le fait

¹¹ Foucault M., *Surveiller et punir*, TelGallimard, 1975, p. 30-31.

¹² Foucault M., *La volonté de savoir*, Gallimard, 1976, p. 28.

¹³ Foucault M., *Surveiller et punir*, TelGallimard, 1975, p. 287.

¹⁴ Foucault M., *Surveiller et punir*, TelGallimard, 1975, p. 293.

¹⁵ Foucault M., *Les mots et les choses*, Gallimard, 1966, p. 13.

fonctionner dans les schémas de la régularité scientifique : codification clinique du faire-parler (interrogatoire, questionnaires), postulat d'une causalité générale et diffuse (recherche des événements le plus discret, et méticulosité de cette recherche), latence de l'aveu (l'aveu porte aussi sur ce qui est caché au sujet par lui-même et non plus sur ce que le sujet voudrait bien cacher), doublure de la révélation de l'aveu par un déchiffrement conduisant à l'intégration de l'aveu comme signe formant un discours scientifique, qui devient donc nécessaire. On passe donc du registre de la faute et du péché à celui de la nécessité de l'aveu, exigée par les figures d'autorités¹⁶. Ainsi, de nouvelles technologies de production de la vérité émergent, tout comme de nouveaux discours sur l'infraction et la peine.

Cette analyse n'est pas transposable clé en main dans le contexte des Philippines, en particulier celui de la guerre contre la drogue, mais elle est utile, car elle donne à penser des catégories d'analyse précieuse pour orienter mon recueil de données et son analyse. C'est ainsi que dans le cadre de mon ethnographie, je privilégie l'étude des discours comme des modalités d'exercices du pouvoir, et des pratiques ou techniques de formulation de la vérité, qui correspondent à des modalités de fonctionnement du pouvoir par l'extraction d'un savoir sur les corps. L'étude dont je rends compte dans cet article reprend les grandes catégories d'analyse de l'approche foucauldienne, à commencer par l'analyse de la culture juridico-discursive.

Topoi, production juridico-discursive et lutte contre la drogue

J'ai souligné que dans l'approche foucauldienne des disciplines, les lieux de productions du discours constituent des lieux d'exercices du pouvoir. Lorsque Rodrigo Duterte était candidat à l'élection présidentielle de 2016, il avait modelé son programme sur la promesse d'un bain de sang des personnes qui consomment ou vendent de la drogue¹⁷. Pour lui, la guerre contre la drogue était alors une question de survie de la Nation¹⁸. À l'instar de ce que souligne la philosophe philippine Tracy Llanera, le basculement de politique dans le pays avec l'arrivée de Duterte s'est accompagné d'un basculement de langage, particulièrement avec l'utilisation d'un langage religieux et l'émergence de militants protestants évangéliques pro-Duterte. Le *gutter*

¹⁶ Foucault M., *La volonté de savoir*, Gallimard, 1976, p. 88-90.

¹⁷ Iglesias S., « Explaining the pattern of "war on drugs" violence in the Philippines under Duterte » , *Asian Politics and Policy*, n° 15, 2023, p. 164.

¹⁸ Espenido G., « Philippines' war on drugs: its implications to human rights, social work practice », *Journal of Human Rights and Social Work*, n° 3, 2018, p. 138.

language ou « langage de gouttière » qu'elle nomme le *Dutertismo*¹⁹ est soutenu par ces militants. Voici quelques exemples qui l'illustrent : lorsque le musicien philippin Jim Paredes a critiqué la guerre contre la drogue, Duterte lui a répondu publiquement « *Jim Paredes dit que je suis immoral. Fils de pute, tu as une petite bite* »²⁰. Lorsque Florin Hilbay se présente aux élections sénatoriales sur une liste opposante, Duterte dit : « *Il agit comme un homme et prétend qu'il a une petite amie. Sois fidèle à toi-même. Tu es gay. Ne te cache pas derrière une couverture. Tu as été créé par Dieu. Dieu a fait une erreur. Ce n'est pas parce que c'est un Dieu qu'il est incapable de faire des erreurs* »²¹.

La philosophie fait remarquer que dans la perspective pragmatique, ce type de langage devrait agir comme un *conversation-stopper*²² puisque son utilisation devrait avoir pour conséquence une incapacité à avoir un débat contradictoire dans une démocratie. Cependant, elle constate que ce n'est pas le cas aux Philippines et que le président a réussi à construire des discussions dans les instances gouvernementales à partir de ce langage, et au nom de la sécurité de la nation²³.

À partir de ses promesses de campagne de régler le problème de la drogue aux Philippines, Duterte a cherché à faire transcrire son projet sécuritaire dans le droit, à travers plusieurs dispositifs soutenus par ses alliés. Il a d'abord mis en place une stratégie du *shoot-to-kill* dès son investiture, en ordonnant aux forces de police de tuer les personnes qui consomment ou vendent de la drogue²⁴. Cette stratégie, que l'on peut considérer comme une nouvelle norme, mais non transcrite en droit, a petit à petit été renforcée par des élaborations – ou des essais d'élaboration – juridiques pour permettre à l'État de lutter contre certaines voix qui se sont opposées à la guerre contre la drogue.

¹⁹ Llanera T., « 'The Law of the Land has God's Anointing'—Rorty on Religion, Language, and Politics », *Pragmatism Today*, n° 10, 2019, p. 52.

²⁰ Panada P., « The Duterte insults list », *Rappler*, publié le 28 juin 2019.

²¹ *Ibid.*

²² Rorty R., « Religion as Conversation-stopper », *Philosophy and Social Hope*, n° 3, 1999, p. 169.

²³ Llanera T., « Richard Rorty and transcendence, The Philosopher's Zone », conférence en ligne organisée par *The Richard Rorty Society*, 2019, en ligne : <https://richardrortysociety.org/2019/10/01/the-philosophers-zone-on-richard-rorty-and-transcendence/>

²⁴ Kreuzer, P., « Police Use of Deadly Force in the Philippines: Comparing Levels and Patterns Before and Since Duterte », *Austrian Journal of South-East Asian Studies*, n° 12, 2019, p. 149.

Une tentative a été faite en 2016 par un sénateur, Manny Pacquiao, ancien champion du monde de boxe, qui une semaine après son élection, a déposé le projet de loi SB 189²⁵ visant le rétablissement de la peine capitale. Ce projet de loi prévoyait une sentence par peloton d'exécution pour les crimes liés au trafic de drogue et la retransmission des exécutions sur des écrans et dans les médias. Voilà ce qu'en dit Pacquiao dans le cadre des débats parlementaires en 2016 : « *La peine de mort est légale, morale et une sanction gouvernementale. Ayant lu la Bible de manière régulière, je suis convaincu que Dieu n'est pas seulement un Dieu miséricordieux, mais aussi un Dieu de la justice. Dieu autorise la peine de mort et nous nous y opposons. Sommes-nous plus grand que Dieu ?* »²⁶. Un an plus tard, il réitère durant un débat parlementaire en disant : « *La Bible dit 'Ne tuez pas'. Cela signifie que si tu me fais du tort, je ne peux pas te tuer. Il faut laisser les autorités s'occuper de ça. Dieu a donné au gouvernement le droit d'utiliser la peine capitale. Jésus-Christ a même été condamné à mort parce que le gouvernement l'avait demandé* »²⁷.

Toujours sur le point de la transcription en droit du projet sécuritaire du gouvernement Duterte, l'exemple de la loi anti-terroriste votée en juillet 2020 est éloquent. Cette loi a institutionnalisé un nouvel arsenal juridique dont s'est doté le gouvernement pour renforcer son autorité et veiller à la pérennité de l'idéologie et des dispositifs sécuritaires qu'il a développés au cours des années précédentes. La loi vise en particulier des contre-pouvoirs institutionnalisés, que le porte-parole du gouvernement qualifie de terrorisme qui questionne la légitimité de la guerre contre la drogue : « *[Cette loi] montre le sérieux de notre engagement pour éradiquer le terrorisme, qui accable depuis longtemps notre pays et cause des douleurs inimaginables à une grande partie de notre population* »²⁸. La mise en œuvre de cette loi a eu des effets importants sur les médias, puisque toute parole contestataire à la politique menée devenait une possible atteinte terroriste. Une semaine après sa promulgation, un des grands médias philippins a été fermé, les militantes communistes prises pour cibles et l'armée a occupé le campus de l'université des Philippines.

²⁵ Senate Bill N° 189 - 18th Congress, *An Act Imposing Death Penalty for Drug Trafficking & Manufacturing*, projet de loi déposé le 24 juillet 2019 par le sénateur Pacquiao.

²⁶ Placido D., « Pacquiao says death penalty moral and lawful », *ABS-CBS*, publié le 8 août 2018

²⁷ ABS-CBN (2017), « Pacquiao on death penalty : Even Jesus was sentenced to die », en ligne, publié le 18 janvier 2018

²⁸ Agence France-Presse, « Philippines : Duterte promulgue une loi antiterroriste controversée », le 3 juillet 2020.

Lors de ces événements, on pouvait retrouver le langage sulfureux du président Duterte, comme lors de la fermeture du média télévisé ABS-CBN, qui s'en est pris à ses propriétaires : « *Cette fois je ne ferai aucune concession. Même si vous faites un recours légal. Fils de putes, si vous me forcez, je vous casse vos gueules* »²⁹. Au sujet des militants communistes, Duterte a commenté l'actualité de la manière suivante : « *J'ai dit à l'armée et à la police que s'ils se trouvaient dans un affrontement armé avec les rebelles communistes, ils devaient les tuer, s'assurer de les tuer et les achever s'ils étaient encore en vie* »³⁰.

Le positionnement de ce langage qui renvoie à un discours sécuritaire et autoritaire est difficile. S'agit-il d'un langage juridique, moral, religieux ? Ce qui est certain, c'est qu'il se trouve à la jonction de ces trois dimensions. Sur le plan juridique, un travail de transcription en droit a eu lieu au sein même du Parlement philippin. Sur le plan religieux, on constate qu'il s'agit d'un langage de messie, qui s'appuie en partie sur une lecture fondamentale de la Bible. D'après Tracy Llanera, il y a en effet trois éléments qui montrent une compatibilité entre Rodrigo Duterte et le militantisme chrétien. Le premier est l'allusion à la repentance et au jugement dernier : Duterte a été envoyé par la divinité pour que le peuple philippin se repente, pour protéger les innocents et punir les coupables. Le second est le fait que la drogue est un problème spirituel qui empêche la connexion avec la divinité. Arrêter la drogue signifie retourner à l'état de la création par la divinité. Elle fait enfin remarquer que dans la plupart des sociétés, la drogue est jugée comme une anomalie³¹.

Le sociologue philippin Jayeel Cornelio analyse quant à lui le lien entre la guerre contre la drogue et la chrétienté, à partir du fait que cette campagne a été soutenue par 88 % des habitants de l'archipel³². Cela pose la question de savoir comment cette guerre, qu'il qualifie de croisade morale³³, est perçue dans l'esprit des croyants. Il souligne que dans cette guerre, la justice a pris le dessus sur la compassion. La justice est associée à la figure du père, qui rétablirait l'ordre par la justice, en acceptant de sacrifier certains, pour le bien commun. Cela montre un échec des représentants religieux : la réponse habituelle face au mal est devenue le jugement, il n'y a pas

²⁹ Aurelio J., « Duterte exults: Oligarchy ended without martial law », *Inquirer*, le 15 juillet 2020.

³⁰ Regencia T., « 'Kill them': Duterte wants to 'finish off' communist rebels », *Aljazeera*, publié le 6 mars 2021

³¹ Llanera T., « The "Sinners" and Victims of Duterte's War on Drugs », *New Narratif*, 2019, en ligne.

³² Curato N., *A Duterte Reader: Critical Essays on Duterte's Early Presidency*, Ateneo de Manila University Press and Cornell University Press, 2017, p. 231.

³³ Cornelio J. et Marañon I., « 'Righteous Intervention': Megachurch Christianity and Duterte's War on Drugs in the Philippines », *International Journal of Asian Christianity*, 2019, p. 219

de compassion, c'est un échec de la foi³⁴. Cependant, l'idée de justice est présente dans l'esprit des croyants qui soutiennent la guerre contre la drogue. Il existe donc une cohérence dans l'esprit du croyant qui vote pour Duterte. Mais la morale, le message du vivre-ensemble est modifié. La foi a été questionnée par ce changement de perception de la justice dans l'esprit du croyant. En d'autres termes, la justice est redéfinie et modifie la pratique de la foi³⁵.

On peut constater que le langage produit dans le cadre de la lutte contre la drogue est de type politico-religieux, et émerge de différents lieux ou *topoi* qui bénéficient d'une redistribution du pouvoir. Ce langage, transcrit en droit au sein d'une culture juridico-discursive, se centre sur le salut de la Nation. Son lien avec la moralisation de la vie dans la cité et l'orientation qu'elle lui donne mérite d'être examiné, à travers l'étude des pratiques des régies de quartier ou *barangay*.

Sécurité et salut dans la cité

Durant la guerre contre la drogue, les régies de quartier ou *barangay*, qui sont élues par les habitants, ont été amenées à jouer un rôle de surveillance. Ces *barangay* se sont appuyés sur des ordonnances municipales pour mettre en œuvre leurs dispositifs de surveillance, parfois en collaboration avec des groupes religieux et l'appareil de police.

La ville de Mandaluyong fait partie de la région métropolitaine de Manille, et héberge 425.758 habitants³⁶. Les autorités locales y ont soutenu la guerre contre la drogue, en produisant un nombre important d'ordonnances. De nombreuses affiches ont été placées dans les rues à partir de 2016, avec des slogans qui insistaient sur la discipline personnelle, avec une saturation rapide des messages adressés aux riverains.

³⁴ Cornelio J., « Rappler Talk: Will religious endorsements work in 2019 polls ? », *Rappler*, le 8 mai 2019.

³⁵ Cornelio J. et Medina E., « Christianity and Duterte's War on Drugs in the Philippines », *Politics, Religion & Ideology*, n° 20(2), 2019, pp. 151-169.

³⁶ Philippine Statistics Authority, « Census of Population, National Capital Region (NCR). Total Population by Province, City, Municipality and Barangay », 2020, en ligne : <https://psa.gov.ph/system/files/phcd/2022-12/NCR.xlsx>, consulté le 30 décembre 2023.



Photo 1 : photographie de la digue, le long de la rivière, avec des inscriptions indiquant : Les habitants de Mandaluyong sont disciplinés, pas seulement dans les mots, mais aussi en actes, novembre 2020



Photo 2 : affiche présente dans la rue, ville de Mandaluyong, avec des inscriptions indiquant : Si tu es discipliné, tu es beau (masculin), si tu ne respectes pas les règles, tu sais ce qui va se produire, septembre 2019.

Ces affiches et peintures s'adressent à l'ensemble des habitants de Mandaluyong. Elles montrent une promotion de la discipline. D'autres affiches ont été installées dans les rues, et montrent la liste des infractions et les peines associées. Leurs contenus et visuels sont parlants pour identifier les comportements qui ont été problématisés par les autorités. Différentes infractions y sont décrites, à l'aide d'un logo qui les illustre, une référence à une ordonnance municipale qui inscrit l'infraction en droit, et les peines encourues.

Ces affiches indiquent que les autorités ont produit des ordonnances permettant, dans le cadre de la campagne de lutte contre la drogue, de pénaliser les infractions suivantes : interdiction de vendre des cigarettes (3 à 6 mois de prison), obligation de suivre un code vestimentaire, ne pas sortir sans tee-shirt dans la rue (Php5.000 soit 90 euros par infraction, ou 50 % du salaire mensuel minimum philippin), interdiction de laisser ses enfants seuls dans la rue (1 an de prison après la troisième infraction), interdiction de faire uriner son animal dans la rue (amende de Php500 soit 8 euros), interdiction d'obstruer les routes (1 mois de prison après la troisième infraction), interdiction de fumer dans la rue (3 à 6 mois de prison après la troisième infraction),

interdiction de vendre et de boire des boissons alcoolisées (Php5.000 soit 90 euros et 3 mois de prison).

D'autres affiches qui reprennent ces infractions ont été installées dans la commune. On peut y voir, encore une fois, que la population visée par cette campagne est ciblée.



Photo 3 : zoom sur une affiche présente dans la rue, ville de Mandaluyong, les dessins illustrant deux infractions, septembre 2020.

Sur l'illustration de gauche, on voit une voiture dont la route est entravée par un *tricycle* et une charrette en bois. Les *tricycles* sont des transports qui permettent de parcourir une petite distance. Il y a une nacelle, dans laquelle les passagers montent. Certaines personnes la fabriquent en soudant des barres en métal au cadre d'une moto. La charrette en bois est utilisée par les vendeurs ambulants de banane, légume, poisson, etc., et qui obstruent parfois le passage. Cette infraction cible les personnes du secteur informel, qui vivent de la vente ambulante et des transports sur des courtes distances. L'amende est de Php500, soit environ 8 euros, qui représentent plus que le salaire minimum quotidien. En cas de récidive, l'amende est de Php1.000 et lors de la troisième infraction, la peine encourue est un mois de prison et Php2.000 d'amende. Le dessin de droite montre des policiers qui courent après des délinquants qui ne portent pas de tee-shirts, illustrant ainsi l'infraction liée au code vestimentaire. L'amende est de Php5.000, soit environ 80 euros. Les illustrations véhiculent une représentation de l'obstruction de la route et des tenues vestimentaires qui s'adresse explicitement aux personnes du secteur informel.

Comme on peut le voir, les autorités de Mandaluyong ont produit des ordonnances qui permettent l'institutionnalisation des peines, et ont réalisé une forme de travail pédagogique en installant des affiches dans toute la ville. Ces affiches illustrent les infractions par des dessins, et informent les riverains des peines encourues, tout en faisant la promotion de la discipline personnelle, afin de sécuriser la ville. Tout ce travail entre dans le cadre de la campagne nationale initiée par Duterte.

En plus de cette campagne d'information et de dissuasion, les autorités locales organisent des missions au cœur de quartier pour informer les habitants de leurs droits, et proposer des services médicaux gratuits. Ces missions médicales permettent aux autorités locales d'assurer une présence tout en rendant un service aux habitants et rendant visible l'appareil policier. Ces missions sont au croisement d'espaces de surveillance et de renforcements de liens entre les riverains et les autorités. J'ai eu l'occasion d'y mener des observations participantes à de nombreuses reprises. Comme les régies de quartier ont très peu de moyens financiers, elles doivent collaborer avec des organisations locales qui offrent des services. C'est le cas de la *fellowship* évangélique que j'étudie, et qui propose des missions médicales³⁷. Ces missions ont lieu dans des rues dans lesquelles tout est construit de manière informelle, en planche avec des câbles électriques partout, et des habitations construites en bois et en tôles, il y a des plantes, des personnes qui vendent de la nourriture et beaucoup d'enfants qui jouent à l'extérieur, les constructions sont en bois ou en taules. Le local du *barangay* dans lequel la mission médicale a lieu est une petite salle carrée qui donne sur l'extérieur. Les fonctionnaires du *barangay* y sont présents et il y a des policiers qui portent des gilets par balle, avec des mitraillettes.

C'est une bénévole de la *fellowship* qui oriente les autres bénévoles, en leur rappelant que dans ce lieu, tout le monde est pauvre et qu'il s'agit d'une stratégie. La mission médicale permet d'atteindre, d'après elle, ces personnes pour les évangéliser. Elle s'articule autour de cinq étapes : inscription, *counseling*, dentiste, consultation médicale et médicaments. Les étapes y sont illustrées par un verset de la Bible, et le *barangay* y a ajouté son poster intitulé « *Mission médicale gratuite du barangay, en partenariat avec une fellowship chrétienne* ». Le *barangay* présente cette mission comme un projet des autorités locales visant à donner accès à des services médicaux dédiés aux habitants. La *fellowship* quant à elle la décrit comme une activité d'évangélisation.

La police est présente, en uniforme, et distribue de la nourriture pour les habitantes. C'est elle qui organise le flux des personnes, qui se densifie rapidement durant la mission. Il y a plus d'une centaine de participants qui viennent consulter gratuitement un dentiste ou un docteur. La police indique aux participants de se présenter tout d'abord au stand du *counseling*, qui est obligatoire. Dans ce stand, des bénévoles de la *fellowship* font des activités d'évangélisation de masse, pendant laquelle il est demandé aux participants de répéter une profession de foi : « *Merci Dieu*

³⁷ Les paragraphes qui suivent ont été écrits lors d'une observation participante que j'ai réalisée en novembre 2022.

d'être mort et de payer mes péchés, je soumetts ma vie au Jésus et l'accepte comme mon sauveur personnel ». Les bénévoles donnent ensuite un formulaire aux participants, qui comporte différentes rubriques. Les parties en rouge ont été soulignées par moi.

Date : _____	
INFORMATIONS GÉNÉRALES (À remplir pendant l'inscription)	
Nom : _____ Âge : _____ Sexe : _____	
Adresse : _____	
Numéro	
Numéro de téléphone : _____	
<input type="radio"/> Médical <input type="radio"/> Dentaire	
FICHE DE RÉPONSE (doit être remplie par le patient et le conseiller)	
As-tu accepté le Seigneur Jésus dans les prières ?	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> Non
Désires-tu éventuellement connaître Jésus dans ta vie ?	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> Non
Désires-tu venir participer ou partager l'étude de la Bible ?	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> Non
Pouvons-nous te rendre visite à ton domicile ?	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> Non
_____	_____
Signature du conseiller	Signature du patient
INFORMATIONS CLINIQUES (à remplir par l'infirmier ou le médecin)	
Plainte principale : _____	
Histoire médicale présente du patient :	
Histoire médicale passée du patient :	
Histoire familiale :	
<input type="radio"/> Hypertension <input type="radio"/> Diabète <input type="radio"/> Maladies cardiaques <input type="radio"/> Tuberculose <input type="radio"/> Cancer	
Style de vie :	
<input type="radio"/> Fumeur <input type="radio"/> Alcool <input type="radio"/> Drogues Interdites <input type="radio"/> Mode de vie sédentaire	
Examen physique :	
Diagnostique :	
Programme de diagnostique / prescriptions	
_____, Docteur	
No. Licence : _____	

Table 1 : traduction du formulaire utilisé par la fellowship lors des activités d'évangélisation réalisées en partenariat avec le barangay

Les informations demandées par la *fellowship* et le *barangay* sont de plusieurs natures. Il y est demandé spécifiquement au patient s'il ou elle a accepté la divinité, s'il ou elle fume, consomme des produits illégaux ou de l'alcool. On constate donc, en résonance avec les reconfigurations discursives que j'ai présentées, que le terme 'patient' se retrouve au croisement du terme 'infracteur' et 'pécheur'. Comme le formulaire est utilisé à la fois par la police, les fonctionnaires du *barangay* et la *fellowship*, différentes catégories convergent, en se cristallisant sur les comportements des habitants en termes de bonne conduite, au croisement de l'infraction pénale, morale et religieuse.

Conclusion

Depuis l'investiture du président Duterte, de nombreuses reconfigurations discursives au nom de la sécurité et du salut de la nation se sont produites. L'étude des discours et des pratiques dans les quartiers montre que ce sont les personnes du secteur informel qui ont en particulier été visées par la guerre contre la drogue. Cette campagne endosse le langage religieux, que cela soit au niveau du travail parlementaire comme nous l'avons vu avec le sénateur Manny Pacquiao et son projet de loi visant à rétablir la peine capitale, mais également au cœur des quartiers, avec la convergence des acteurs locaux, comme je l'ai montré à partir de l'exemple des activités d'évangélisation.

On constate que de l'infraction, le péché, et la maladie convergent vers une figure du délinquant qui est visée par une série de discours et de pratiques. Centaines de ces pratiques sont soutenues par un travail parlementaire et une transcription juridique, qui donne des moyens légaux aux autorités d'intervenir, sous couvert de guérison morale ou de protection de la cité. Le terme *ligtas* en langue philippine signifie à la fois 'la sécurité' et 'le salut'. On retrouve donc les deux facettes du salut à travers l'utilisation de ce terme pour justifier le bien-fondé de cette campagne de lutte contre la drogue : un travail dans le monde, pour la surveillance et la pénalisation de la délinquance en lien avec la consommation et la vente de drogue, et un travail ayant un horizon en dehors du monde pour permettre que les âmes de ces pécheurs soient sauvées et aient accès à la vie éternelle. C'est ainsi, me semble-t-il, que la campagne de lutte contre la drogue peut

être qualifiée de gouvernementalité par le salut³⁸, en endossant des discours et des pratiques religieuses dans une culture juridico-discursive.

³⁸ Ianni J. « L'émergence du pouvoir évangélique aux Philippines : analyse à partir du cas particulier d'un groupe réformé *Born Again* », *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, n° 18(1), 2022, p. 196.